

**Le conseil du territoire
PARIS TERRES D'ENVOL**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE**

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 64

Excusés : 13

Absents : 2

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2026

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX**, le **LUNDI VINGT-HUIT SEPTEMBRE** à **VINGT HEURES**, le conseil de territoire, dûment convoqué le **VINGT-DEUX SEPTEMBRE** **DEUX MILLE VINGT-SIX**, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Antoine de Saint-Exupéry, 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de monsieur Bruno BESCHIZZA.

**ETAIENT
PRESENTS**

Mme Ameni ABDELJELIL, Mme Nawel AATIF, M. Azad BABUROGLU BAPIR, Mme Djamilia BELHARIZI, Mme Fatima BELMOUDEN, M. Bruno BESCHIZZA, M. Stéphane BLANCHET, Mme Fatma BOUDRAF, Mme Célia BOUHACINE, M. Karim BOUMEDJANE, M. Denis CAHENZLI, M. Eric CEPRANI, M. Laurent CHANTRELLE, M. Mohamed CHERIF, M. Abdelouaheb CHERIGUENE, Mme Anne-Marie DARD, Mme Virginie DE CARVALHO, Mme Muriel DEBRABANT, M. Mériel DECIMUS-NOVAR, Mme Mariam DIAWARA, Mme Fatimata DOUCOURE-BAH, M. Fouad EL KOURADI, Mme Arhella ELSODY, M. Abderrazak FADILI, Mme Charlotte FAUCHEUX, M. Vincent FAVERO, M. Dominique GAULON, M. Quentin GESELL, M. Julien GOLDBERG, Mme Shéhérazade KASMI, M. Mohamed KHEMLICHE, M. Moussa KONATE, Mme Aude LAGARDE, M. Jean-Christophe LAGARDE, Mme Muriel LAGNEAU, Mme Karine LANCHAS-VINCENTE, M. Michel LASTAPIS, M. Diven LECUIR, M. Christian MALKIC, M. Anthony MANGIN, M. Paulo MARQUES, M. Rachid M'BARKI, Mme Gemmila MEGHRAOUI, M. Tarik MESSAOUDI, Mme Mounia MESTAOU, M. Dominique MICHEL, M. Didier MIGNOT, Mme Sabrina MISSOUR, Mme Chantal MOREAU, M. Sébastien MORIN, M. Medhi NEZZAR, M. Idriss NIANG, M. Eric PALLUD, M. Alain RAMADIER, Mme Sylvie RIOL, Mme Nelly ROLAND, Mme Fatou SAGNA, Mme Rabéha SOLTANI, M. Demba TALL, Mme Sukran TOSUN, M. Demba TRAORE, M. Julien TURBIAN, Mme Mélissa YOUSSEF.

EXCUSES

Mme Farida ADLANI, M. Abdelkader ARRAHMANE, M. François ASENSI, M. Frank CANNAROZZO, Mme Estelle DAVOUST, M. Sébastien DE CARVALHO, M. Seïd FERRAT, M. Ladji GASSAMA, Mme Jihane EL MESSAOUDI, Mme Aïssa SAGO, M. Gilles SAULIERE, Mme Bilé SYLLA, Mme Hana ZACHARIA.

**AYANT
DONNE
POUVOIR A**

M. Bruno BESCHIZZA, Mme Mélissa YOUSSEF, Mme Virginie DE CARVALHO, Mme Fatima BELMOUDEN, M. Julien TURBIAN, Mme Mariam DIAWARA, Mme Fatimata DOUCOURE-BAH, Mme Nawel AATIF, M. Medhi NEZZAR, Mme Sabrina MISSOUR, M. Anthony MANGIN, M. Rachid M'BARKI, Mme Chérifa MEKKI.

ABSENTS

M. Jean-Philippe RANQUET, M. Gokhan UNVER.

**SECRETAIRE
DE SEANCE**

Mme Fatima BELMOUDEN

DELIBERATION N°170 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – REPRISE DE PROVISION DE 2 MILLIONS D'EUROS

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17 et les articles L.1618-1, L.1618-22 et R.1618-1,

Vu la délibération n°140 du 10 octobre 2022 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°50 du 8 avril 2019 votant le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2019,

Vu la délibération n°60 du 11 juillet 2020 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2019,

Vu la délibération n°63 du 11 juillet 2020 approuvant le compte administratif de l'exercice 2019,

Vu la délibération n°24 du 16 février 2026 votant le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026,

Vu la délibération n°100 du 18 mai 2026 portant vote du budget supplémentaire 2026 du budget principal,

Vu le règlement budgétaire et financier en vigueur,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant la nécessité de régulariser les provisions devenues sans objets.

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de reprendre la provision pour risque de 2 000 000 €.
- **DECIDE** d'intégrer ces recettes dans le Budget Principal.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE



Le Président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20260928-170-28-09-2026-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026